Saint-Marcel-en-Dombes

PARTENARIAT / Mardi dernier, une réunion inter-régionale des acteurs du réseau Agrifaune était organisée, à Saint-Marcel-en-Dombes. Il s'agissait de marquer les dix ans d'existence du réseau qui a vocation à porter des actions en faveur de la biodiversité tout en conciliant économie et agronomie. Dans l'Ain, c'est au travers de la promotion des couverts végétaux en inter-cultures que l'action a été mise en œuvre.

Dix ans de partenariat agriculteurs/chasseurs

Depuis dix ans, les chambres d'agriculture, les fédérations de chasseurs, les fédérations de syndicats d'exploitants agricoles et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage collaborent activement dans le cadre du programme national Agrifaune pour favoriser la biodiversité agricole tout en préservant les performances techniques et économiques des exploitations. Des actions sont conduites dans soixante-treize départements, deux cents ingénieurs et techniciens sont mobilisés sur des programmes représentant deux millions d'euros d'investissement pour les partenaires. A l'occasion du renouvellement pour cinq ans, du partenariat Agrifaune, acté le 26 mai dernier, le comité de pilotage a décidé d'organiser des rencontres entre élus du réseau Agrifaune. Pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, cette rencontre s'est déroulée le 18 octobre à Saint-Marcel-en-Dombes. Pour l'occasion, de nombreux acteurs agricoles et cynégétiques étaient présents en territoire dombiste, et notamment Eric Thirouin, responsable de la commission environnement de la FNSEA. Ils étaient tous accueillis par le local de l'étape, membre du comité national, le président de la chambre d'agriculture, Gilbert Limandas. Il relevait l'importance accordée au réseau *« cela traduit la volonté des agriculteurs, propriétaires, chasseurs et environnementalistes d'agir ensemble en proximité pour le bien commun.»* Eric Thirouin mentionnait que *« la difficulté d'aujourd'hui, c'est que l'on ne touche à plus rien, ici on essaye de gérer la nature en partenariat, c'est un bel exemple à suivre.»* Pour Jacky Desbrosse, chasseur Marnais et secrétaire général de la fédération nationale des chasseurs *« nous sommes à la croisée des chemins, Agrifaune est une belle caisse à outils, bien remplie, mais face aux difficultés rencontrées, on est encore un peu timide, il faut appuyer sur le champignon et développer plus intensément nos travaux »* Le représentant des JA affichait sa satisfaction *« le renouvellement pour cinq ans de la convention est un signal positif pour ce dispositif qui a atteint son âge de raison. » Et Joanny Griffon, président de la fédération des chasseurs de l'Ain se félicitait du travail réalisé dans le département et précisait « nous sommes toujours prêts à l'améliorer, et toujours partie prenante, nos remerciements aux agriculteurs ».*

Des expériences multiples et variées

La matinée a été consacrée au retour d'expériences multiples et variées initiés dans différents départements. Dans le beaujolais, depuis 2004, les réductions de densité dans le vignoble, ont conduit les viticulteurs à réfléchir à la façon de concilier le maintien de l'érosion des sols et l'intérêt faunistique. Un site pilote installé sur la commune de Brouilly a permis de conduire une expérimentation visant des actions alternatives à l'utilisation des insecticides, d'élaborer des mélanges adaptés au contexte viticole. *« L'objectif recherché est de faire évoluer les pratiques, le dispositif a permis de recueillir des références.»* soulignait Andrée Pages, technicienne de la chambre d'agriculture. Dans le Doubs, Régis Renard, de la fédération des chasseurs rappelait que dans son département, les prairies d'altitude étaient totalement ravagées par les dégâts de campagnols conduisant à une perte de la biodiversité. L'expérimentation conduite a consisté à installer des parcelles de céréales pour enrayer le processus. Ces ilots de quiétude, conduits sans produits phytosanitaires, ont eu des effets bénéfiques pour la faune sauvage et ont contribué à contenir le cycle de développement du campagnol. Autre exemple venant de Saône et Loire, que présentait Thierry Berton, technicien de la FDC *« pour nous, il s'agissait d'éviter l'érosion du bocage et de lutter contre l'arrachage des haies préjudiciables à la faune sauvage.»* Au travers de la démarche, l'intérêt partagé pour les agriculteurs et chasseurs a été démontré. Cela s'est traduit par la mise en place d'une filière de valorisation du bois transformé en plaquette déchiquetée, en lien avec la coopérative Bourgogne du Sud et les collectivités locales. A ce stade, neuf-cent mètres cubes de plaquette ont été valorisés, l'objectif est de tripler les volumes d'ici à deux ans.

(De gauche à droite) Les partenaires d'Agrifaune ont marqué dix ans d'action commune en faveur de la biodiversité. (**Joanny Griffon**, président de la fédération départementale de la chasse de l'Ain (FDC01), **Philippe Roche** (Syndicat de la Propriété rurale), **Henri Cormorèche** (Conseiller départemental du canton de Villars les Dombes), **Guillaume Rousset** (ONCFS), **Jacky Desbrosse** (Secrétaire de la Fédération Nationale de la Chasse), **Gérard Raphanel** (responsable FDSEA en charge du dossier Agrifaune dans l'Ain) **Eric Thirouin** (FNSEA), **Gilbert Limandas** (Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ain, **François Omnes** (ONCFS).

Tétras-lyre et couverts végétaux

Pour Pascal Roche, de la société des alpagistes de Haute Savoie, il s'agissait concilier la préservation du tétras Lyre, espèce protégée et l'activité pastorale. A l'origine, dans les alpages, des zones de défense ont été mises en œuvre, pas toujours favorables, voire contraignantes pour la pratique pastorale. Au travers de l'expérimentation, en lien avec les différents acteurs, une sensibilisation a été réalisée pour prendre en compte les habitats, cinquante-sept mille hectares ont été diagnostiqués sur cent-soixante-treize unités pastorales, deux cent hectares ont pu être ré-ouverts au passage des troupeaux selon un protocole établi intégrant des pratiques nouvelles.

Et cette présentation s'achevait par l'expérimentation conduite dans l'Ain autour des couverts végétaux en inter-cultures. Laurence Garnier chargée de mission à la chambre d'Agriculture a rappelé que leurs mises en place permettaient *« d'aller au-delà de la contrainte réglementaire et d'apporter des éléments techniques et économiques aux agriculteurs dans différents contextes pédologiques.»* Laurent Gigout, directeur de la fédération des chasseurs de l'Ain soulignait *« depuis 1996, date des premiers couverts, Agrifaune nous a permis d'aller plus loin nous avons fait du chemin, le futur contrat de territoire en Dombes nous permettra aussi d'avancer.»* En 2016, cent-cinquante et une sociétés de chasse sont engagées sur mille-six-cents hectares de couverts Agrifaune implantés chez quatre-cent-douze agriculteurs. Une action conduite en lien avec la coopérative des trois régions et les établissements Bernard qui ont a permis de proposer plusieurs mélanges. Aujourd'hui les acteurs affichent une volonté d'aller plus loin, de vulgariser cette pratique de couverts végétaux en argumentant sur l'amélioration de la structure des sols qui n'est plus aujourd'hui toujours assurée avec l'abandon des élevages et la fumure animale. C'est par une visite de la plate-forme de couverts végétaux d'intercultures que se poursuivait cette journée (lire par ailleurs), avant la poursuite des échanges entre responsables. Proximité de terrain, pragmatisme, prise en compte des enjeux de la production agricole et de l'économie des exploitations, richesse des échanges entre le monde cynégétique et le monde agricole, rassemblement de la ruralité ... sont autant d'éléments qui expliquent le succès du programme Agrifaune. ■

G.M.

COUVERTS VEGETAUX / Les participants à la journée Agrifaune ont été invités à découvrir la plate-forme de couverts végétaux installée à Saint-Marcel-en Dombes.

Concilier agronomie et faune sauvage ✓

C'est Gérard Raphanel, responsable agricole en charge du dossier Agrifaune dans l'Ain et administrateur de la fédération des chasseurs qui présentait la plate-forme mise en place, en perspective de cette journée, chez Eric Thomasson à Saint-Marcel-en-Dombes. Six planches correspondantes à six couverts végétaux différents ont été implantés, dont deux sont proposés par la coopérative des trois régions et quatre par les établissements Bernard de Saint-André de Corcy *« Cette démarche s'inscrit pour nous agriculteurs comme un plus agronomique et notamment pour ceux qui sont en zone vulnérable, on limite l'érosion verticale, on capte l'azote, on améliore la structure du sol, il a un intérêt direct pour le gibier et pour les abeilles »* soulignait Gérard Raphanel. L'objectif de la méthode engagée depuis dix ans est de rechercher un mélange favorable à la biodiversité, qui peut comprendre jusqu'à dix variétés. *« Celles-ci se développeront différemment selon la climatologie »* soulignait Franck Bouguet, directeur de la coopérative des trois régions qui présentaient les deux mélanges proposées par la coopérative qui précisait *« nous avons fait le choix de réduire les densités pour permettre à la faune sauvage de mieux circuler ».* Pour les Etablissements Bernard, John Guillaume commentait les quatre mélanges commercialisés par son entreprise. Parmi les variétés utilisées, on retrouve, l'avoine, le sarrasin, la vesce, le trèfle Alex et incarnat, le radis chinois, la moutarde brune le millet, phacélie, tournesol, lentilles, pois fourrager... l'association de quatre à dix variétés compose des couverts végétaux plus ou moins hauts et denses favorables à la faune sauvage. Des mélanges implantés fin juin, début août, et détruits par le gel qui viennent améliorer la matière organique des sols après enfouissement. Plusieurs années ont été nécessaires pour en arriver là, mais le travail se poursuivra. Le coût des semences à l'hectare s'échelonne de trente-deux à soixante-dix euros selon le mélange. La mise en œuvre est liée à une démarche partenariale entre une société de chasse et un agriculteur, *« la fédération des chasseurs l'accompagne financièrement »* mentionnait Laurent Gigout. Pour Gérard Raphanel *« certains agriculteurs ont des difficultés à comprendre que c'est un coût et un investissement à raisonner à long terme car cela agit sur le taux de matière organique et la structure du sol.»* Alors même que les échanges avec les chasseurs sont parfois délicats sur la question des dégâts de sangliers, Gérard Raphanel souligne *« Agrifaune c'est un endroit où on se retrouve pour avancer, il faut se servir de cette démarche ».* L'ensemble des partenaires ne pouvaient que se réjouir de la réussite d'une telle initiative et souhaiter une plus large vulgarisation. Ils se laissent le temps pour convaincre, et s'inscrivent dans la durée. ■

Lors de la présentation des **six couverts végétaux.**